



Paris le 16 février 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

Réforme de la fiscalité : c'est parti !

Ce vendredi matin, Bruno Le Maire, ministre de l'Economie et des Finances et Stéphane Travert, ministre de l'Agriculture, lançaient la concertation sur une réforme de la fiscalité agricole.

Ce chantier faisait partie des 13 propositions de la FNSEA aux candidats à la Présidentielle. Le Président de la République et l'ensemble du gouvernement s'y était engagé, après les débats parlementaires « animés » en loi de Finances l'automne dernier.

Il est maintenant urgent et nécessaire de permettre aux agriculteurs de disposer d'outils fiscaux confortant leur compétitivité après deux années au cours desquelles les aléas économiques et climatiques ont durement touché les exploitations.

La FNSEA salue la volonté exprimée par les ministres de « faire de la fiscalité un outil efficace et adapté aux enjeux auxquels font face les agriculteurs aujourd'hui » et « de mettre en place une fiscalité adaptée à la vie économique des exploitations, en confortant leur viabilité, leur compétitivité et leur résilience ». Une ambition indispensable est complémentaire à celle des prix et du revenu.

Dans les semaines qui viennent, la FNSEA défendra ses propositions. Il s'agit, en priorité, d'accompagner, par un dispositif d'épargne de précaution ambitieux, la politique de gestion des risques conduite au niveau national. Mais aussi de soutenir les efforts d'investissement des agriculteurs, d'adapter l'impôt sur les sociétés à l'agriculture, d'accompagner la transmission des exploitations et l'installation, comme de favoriser la diversification et la multifonctionnalité.

La prochaine loi de finances devra concrétiser cette réforme. C'est un rendez-vous à ne pas manquer, un rendez-vous attendu par les agriculteurs pour apporter des réponses d'avenir.

Contact presse :

FNSEA : Marion FOURNIER - 07 60 29 56 17